

PROCÈS-VERBAL D'UNE séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Lac-Sergent tenue le lundi 15 juillet 2024, à 19H30, au lieu ordinaire des séances, à la salle du Conseil, 1525, chemin du Club-Nautique à Lac-Sergent.

Présences

Yves Bédard, maire
Daniel Arteau, conseiller
Diane Pinet, conseillère

Absence(s)

Jean Leclerc, conseiller
Stéphane Martin, conseiller

Ces membres du Conseil de la Ville de Lac-Sergent, formant quorum. Assistent également à la séance Vincent Rolland, directeur général et Isabelle Lapointe, trésorière.

OUVERTURE

Monsieur le maire Yves Bédard, souhaite la bienvenue et déclare l'ouverture de la séance ordinaire à 19H30.

1. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Monsieur Yves Bédard, maire fait la lecture de l'ordre du jour.

Il est mentionné qu'afin d'alléger la séance, à défaut de manifester son désaccord, il est présumé que tous les membres du Conseil présents sont en accord avec les décisions prises à la présente assemblée.

Ouverture

1. Lecture et adoption de l'ordre du jour

2. Première période de questions sur les sujets à l'ordre du jour

3. Adoption de procès-verbaux

3.1 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 17 juin 2024

4. Correspondance

5. Trésorerie

5.1 Rapport financier mensuel au 30 juin 2024

5.2 Approbation des bordereaux de dépenses et salaires / juin 2024

5.3 Présentation des comptes à payer / juin 2024

6. Dépôt de documents

6.1 Rapport sommaire des demandes de permis en urbanisme

7. Avis de motion et présentation des projets

8. Règlements

9. Résolutions

9.1 Autorisation de versement / Aide au déneigement (chemin de la Colonie)

9.2 Autorisation de paiement / Impression du guide des citoyens 2024

9.3 Autorisation de paiements / Aménagements du 488 chemin de la Source

9.4 Autorisation de paiement / Installation auvent Club nautique

9.5 Autorisation de paiements / Travaux de voirie publique

9.6 Autorisation de dépense / Achat toiles de jute / Réserve environnementale

9.7 Autorisation de dépenses / Réserve environnementale

9.8 Honoraires supplémentaires / Surveillance des travaux de mise aux normes des ouvrages d'assainissement des eaux usées de la Ville de Lac-Sergent

9.9 Octroi de contrat / Élagage de branches en bordure de voirie



- 9.10 Octroi de contrat / Changement de fournisseur au système de télésurveillance d'alarme des bâtiments municipaux
- 9.11 Finances / Reclassement de dépense au Grand-livre

10. Suivi des affaires en cours et affaires nouvelles

- 11. Période d'intervention des conseillers et conseillères sur les sujets qui ne sont pas à l'ordre du jour**
- 12. Deuxième période de questions**
- 13. Clôture de la séance**
- 14. Levée de l'assemblée**

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ par Diane Pinet, conseillère

ET RÉSOLU à l'unanimité des membres présents, incluant le maire

D'ADOPTER l'ordre du jour de la présente séance de ce conseil, tel que présenté.

Résolution 24-07-143

2. Première période de questions sur les sujets à l'ordre du jour

Aucune question.

3. Adoption de procès-verbaux

Voir annexe A pour les procès-verbaux

3.1 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 17 juin 2024

CONSIDÉRANT QU'une copie du procès-verbal de la séance ordinaire du 17 juin 2024 a été remise à chaque membre du conseil municipal au moins 24 heures avant cette séance, il est dispensé d'en faire la lecture suivant la *Loi sur les cités et villes* ;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ par Daniel Arteau, conseiller

ET RÉSOLU à l'unanimité des membres présents, incluant le maire

D'ADOPTER le procès-verbal de la séance ordinaire du 17 juin 2024.

Résolution 24-07-144

4. Correspondance

Voir annexe B pour les documents de la correspondance.

Voici le tableau de la correspondance aux élus pour la période se terminant le 12 juillet 2024. Les documents s'y référant ont été remis aux membres du conseil au moins 24 heures avant la rencontre.

Le 12 juillet 2024

Correspondance aux élus

Période visée : du 15 juin au 12 juillet 2024

Présentée à la séance ordinaire du 15 juillet 2024

No	Date	Expéditeur	Sujet de la correspondance	PJ	env cl
1	17 juin	Min. Sécurité publique	Cadre de référence en sauvetage nautique	1	
2	17 juin	Citoyen	Transfert de terrain entre Lac-Sergent et Saint-Raymond	2	
3	28 juin	Min. Finances	Refinancement de 167 200 \$ / Emprunt du PIQM - HDV	3	
4	01 juillet	Réjean Tremblay	Projet de développement du golf / Étude hydrique	4	
5	02 juillet	Min. Éducation	Retour sur la demande d'aide financière / PAFIRSPA - pétanque	5	



6	04 juillet	MELCCFP	Résultats échantillonnage no 1 / Programme Environnement Plage	6	
7	05 juillet	MELCCFP	Certificat d'autorisation / Activités de contrôle du myriophylle à épis	7	

5. Trésorerie

Voir annexe C pour les documents de trésorerie

5.1 Rapport financier mensuel au 30 juin 2024

La trésorière fait la lecture du rapport financier

Note : une copie a été envoyée par courriel plus de 24 heures à l'avance.

EN CONSÉQUENCE, il est

PROPOSÉ par Diane Pinet, conseillère

ET RÉSOLU à l'unanimité des membres présents, incluant le maire

QUE ledit rapport financier au 30 juin 2024 soit adopté tel que lu.

Résolution 24-07-145

5.2 Approbation des bordereaux de dépenses et salaires / juin 2024

Chacun des membres du Conseil ayant reçu copie des bordereaux de dépenses et salaires pour le mois de juin 2024, il est dispensé d'en faire une lecture intégrale.

Les bordereaux de dépenses et salaires pour la période de juin 2024 dont le paiement a déjà été autorisé totalisant **247 659.44 \$** sont annexés au présent procès-verbal.

BORDEREAU DE DÉPENSES ET SALAIRES / JUIN 2024

DÉPENSES	(213 273.41) \$
SALAIRES	(34 386.03) \$

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ par Diane Pinet, conseillère

ET RÉSOLU à l'unanimité des membres présents, incluant le maire.

Résolution 24-07-146

5.3 Présentation des comptes à payer / juin 2024

(voir annexe C)

Note : une copie a été envoyée par courriel plus de 24 heures à l'avance.

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ par Diane Pinet, conseillère

ET RÉSOLU à l'unanimité des membres présents, incluant le maire.

Résolution 24-07-147

QUE le bordereau des dépenses pour le mois de juin 2024 soit approuvé tel qu'il a été présenté et que la trésorière, Isabelle Lapointe, procède au paiement des dépenses y figurant pour un total de **175 152.07 \$**.

Certificat de crédits

Je, soussignée *Isabelle Lapointe*, trésorière certifie par la présente qu'il y a des crédits suffisants pour les dépenses mentionnées dans ce procès-verbal.

EN FOI DE QUOI, je signe ce certificat ce 16 juillet 2024.

Signature : _____

6. Dépôt de documents

6.1 Rapport sommaire des demandes de permis en urbanisme

Mois de juin 2024, 19 permis, représentant une valeur de	747 400 \$
Mois de juin 2023, 09 permis, représentant une valeur de	53 857 \$
Cumulatif pour la période de janvier à juin 2024, 83 permis	3 502 400 \$
Cumulatif pour la période de janvier à juin 2023, 50 permis	2 604 325 \$

7. Avis de motion et présentation des projets

8. Règlements

9. Résolutions

9.1 AUTORISATION DE VERSEMENT / AIDE AU DÉNEIGEMENT (CHEMIN DE LA COLONIE)

ATTENDU la politique d'aide au déneigement des chemins privés;

ATTENDU qu'il y est inscrit que le remboursement est effectué sur présentation des pièces justificatives;

ATTENDU que la municipalité doit s'assurer avant d'effectuer un déboursé que les parties respectent les exigences;

EN CONSÉQUENCE il est

PROPOSÉ par Daniel Arteau, conseiller

ET RÉSOLU à l'unanimité des membres présents, incluant le maire par la résolution **24-07-148**

QUE la Ville de Lac Sergent accepte de verser les contributions maximales suivantes jusqu'à concurrence des montants corroborés par les factures :

Chemins demandeurs	Distance admissible	Contribution admissible
Chemin de la Colonie	0.45 (km)	1 919.57 \$

9.2 AUTORISATION DE PAIEMENT / IMPRESSION DU GUIDE DES CITOYENS 2024

ATTENDU que la Ville de Lac-Sergent a procédé à la mise à jour de son guide des usagers et propriétaires de Lac-Sergent de 2018 en publiant son nouveau guide des citoyens 2024;

EN CONSÉQUENCE, il est

PROPOSÉ par Daniel Arteau, conseiller

ET RÉSOLU à l'unanimité des membres présents, incluant le maire Par la résolution **24-07-149**

QUE le conseil de la Ville de Lac-Sergent autorise le paiement d'un montant de 1 262 dollars plus les taxes applicables à l'entreprise *CB Impression*, pour l'impression couleur et broché de 150 exemplaires de son guide des citoyens 2024;

ET QUE cette dépense soit imputée au budget d'exploitation.



9.3 AUTORISATION DE PAIEMENTS / AMÉNAGEMENTS DU 488 CHEMIN DE LA SOURCE

ATTENDU que l'entreprise *ALLEN Entrepreneur Général inc* a procédé à l'implantation des ouvrages d'assainissement des eaux usées, à la suite de l'octroi de contrat par la Ville de Lac-Sergent le 07 juin 2023;

ATTENDU que ces travaux impliquaient le passage de conduites sur des propriétés privées ainsi que l'installation d'un poste de pompage pour le réseau;

ATTENDU la servitude octroyée en faveur de la Ville de Lac-Sergent sur une partie du lot 3 514 290, contenant une superficie de 74.6 mètres carrés;

ATTENDU que pour préserver l'intimité des propriétaires du 488 chemin de la Source la Ville a accepté en retour de prendre en charge un aménagement paysager;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ par Daniel Arteau, conseiller

ET RÉSOLU à l'unanimité des membres présents, incluant le maire par la résolution **24-07-150**

QUE le conseil de la Ville de Lac-Sergent autorise le paiement d'un montant de 1 489.80 dollars plus les taxes applicables à l'entreprise *Québec Multiplants*, pour l'achat de 42 cèdres de 5 pieds, incluant le transport;

QUE le conseil de la Ville de Lac-Sergent autorise le paiement d'un montant de 2 417.50 dollars plus les taxes applicables à l'entreprise *MCB Construction* pour la location d'une pelle et l'achat de matériaux;

9.4 AUTORISATION DE PAIEMENT / INSTALLATION AUVENT CLUB NAUTIQUE

IL EST PROPOSÉ par Diane Pinet, conseillère

ET RÉSOLU à l'unanimité des membres présents, incluant le maire par la résolution **24-07-151**

QUE le conseil autorise le paiement d'un montant de 472 dollars plus les taxes applicables à l'entreprise *Auvents Pont-Rouge* pour l'installation de la toile d'été au club nautique, incluant le transport;

ET QUE cette dépense soit imputée au budget d'exploitation.

9.5 AUTORISATION DE PAIEMENTS / TRAVAUX DE VOIRIE PUBLIQUE

ATTENDU que la Ville de Lac-Sergent a dû procéder à des travaux d'entretien de la voirie sur plusieurs chemins du territoire;

EN CONSÉQUENCE, il est

PROPOSÉ par Daniel Arteau, conseiller

ET RÉSOLU à l'unanimité des membres présents, incluant le maire par la résolution **24-07-152**

QUE le conseil autorise le paiement d'un montant de 1 723.08 dollars plus les taxes applicables à l'entreprise *Paulin Moisan BMR* pour l'achat d'asphalte froide afin de réparer les nids-de-poule;

QUE le conseil autorise le paiement d'un montant de 4 559.10 dollars plus les taxes applicables à l'entreprise *MCB Construction* pour la location de pelle et l'achat de matériaux;

ET QUE ces dépenses soient imputées au budget d'exploitation.



9.6 AUTORISATION DE DÉPENSE / ACHAT TOILES DE JUTE / RÉSERVE ENVIRONNEMENTALE

ATTENDU que la Ville de Lac-Sergent procède à des activités de contrôle et d'arrachage du myriophylle à épi et que du matériel supplémentaire est nécessaire pour poursuivre les opérations;

EN CONSÉQUENCE, il est

PROPOSÉ par Diane Pinet, conseillère

ET RÉSOLU à l'unanimité des membres présents, incluant le maire

Par la résolution **24-07-153**

QUE la Ville de Lac-Sergent autorise, auprès de l'entreprise *Sacs Industriels inc*, l'achat de 30 rouleaux de jute pour un montant de 5 386 dollars plus les taxes applicables, et de prévoir un budget d'environ 800 dollars plus les taxes applicables pour le transport;

ET QUE les fonds proviennent de la Réserve environnementale.

9.7 AUTORISATION DE DÉPENSES / RÉSERVE ENVIRONNEMENTALE

ATTENDU l'importance de préserver notre environnement et qu'il soit nécessaire d'investir temps et argent, la Ville de Lac-Sergent s'est dotée d'une réserve financière;

EN CONSÉQUENCE il est

PROPOSÉ par Daniel Arteau, conseiller

ET RÉSOLU à l'unanimité des membres présents, incluant le maire

Par la résolution **24-07-154**

QUE le Conseil accepte le paiement des frais pour la réalisation des activités de 2024, détaillés dans le tableau annexé à la présente résolution, et dont le montant total s'élève à 22 741.40 dollars plus les taxes applicables;

ET QUE les fonds proviennent de la Réserve environnementale.

9.8 HONORAIRES SUPPLÉMENTAIRES / SURVEILLANCE DES TRAVAUX DE MISE AUX NORMES DES OUVRAGES D'ASSAINISSEMENT DES EAUX USÉES DE LA VILLE DE LAC-SERGENT

ATTENDU que l'entreprise *ALLEN Entrepreneur Général inc* en charge des travaux de mise aux normes des ouvrages d'assainissement des eaux usées, rencontre des retards dans la livraison finale du projet, initialement fixée au 01 juin 2024;

ATTENDU que le contrat de surveillance des travaux octroyé à l'entreprise *Stantec Experts-conseils Ltée* prévoyait une fin de projet au 01 juin 2024 et nécessite un ajustement afin de poursuivre la surveillance des travaux jusqu'à la livraison finale du projet;

EN CONSÉQUENCE il est

PROPOSÉ par Diane Pinet, conseillère

ET RÉSOLU à l'unanimité des membres présents, incluant le maire

Par la résolution **24-07-155**

QUE le conseil de la Ville de Lac-Sergent accepte les coûts de services supplémentaires d'un montant maximal de 10 000 dollars plus les taxes applicables;

ET QUE les clauses administratives demeurent les mêmes que l'offre de services initiale de *Stantec*;



9.9 OCTROI DE CONTRAT / ÉLAGAGE DE BRANCHES EN BORDURE DE VOIRIE

ATTENDU que la Ville a procédé à un appel de soumissions (gré à gré) pour l'élagage de branches en bordure de voirie sur les chemins Tour-du-Lac Nord, Tour-du-Lac Sud, Chapelle et Club-Nautique, d'une hauteur de 20 pieds;

EN CONSÉQUENCE, il est

PROPOSÉ par Daniel Arteau, conseiller

ET RÉSOLU à l'unanimité des membres présents, incluant le maire

Par la résolution **24-07-156**

QUE le conseil de la Ville de Lac-Sergent octroie le contrat d'élagage des branches à l'entreprise *Arboriculture Pagé* pour un montant estimé de 6 600 dollars plus les taxes applicables, au taux horaire de 275 dollars pour trois hommes incluant le chipper;

QUE le conseil de la Ville de Lac-Sergent autorise, sous approbation de l'inspecteur, un dépassement de coûts maximal de 1 100 dollars plus les taxes applicables, au taux horaire de 275 dollars pour trois hommes incluant le chipper ;

QUE la présente résolution et le devis descriptif fassent office de contrat;

ET QUE cette dépense soit imputée au budget d'exploitation.

9.10 OCTROI DE CONTRAT / CHANGEMENT DE FOURNISSEUR AU SYSTÈME DE TÉLÉSURVEILLANCE D'ALARME DES BÂTIMENTS MUNICIPAUX

ATTENDU que le conseil désire changer son fournisseur pour le contrôle du système d'alarme des bâtiments municipaux de l'Hôtel-de-Ville, du Club nautique et de la Chapelle;

ATTENDU QUE le fournisseur *Sécurité JFD* nous a soumis une proposition datée du 21 juin 2024 pour transférer la responsabilité le système de télésurveillance d'alarme actuel pour les immeubles précités;

EN CONSÉQUENCE, il est

PROPOSÉ par Diane Pinet, conseillère

ET RÉSOLU à l'unanimité des membres présents, incluant le maire

Par la résolution **24-07-157**

QUE la Ville de Lac-Sergent octroie le contrat de télésurveillance d'alarme à *Sécurité JFD*, d'un montant total annuel de 622.20 dollars plus les taxes applicables pour une période de trois ans selon les modalités suivantes :

- Surveillance alarme de l'Hôtel-de-Ville : 12.95 dollars par mois plus les taxes applicables, incluant le garage municipal, aucun frais de transfert;
- Surveillance alarme du Club nautique : 12.95 dollars par mois plus les taxes applicables, incluant la station de lavage, aucun frais de transfert;
- Surveillance trouble incendie de la Chapelle : 25.95 dollars par mois plus les taxes applicables;

LES devis, les soumissions et la présente résolution tiennent lieu de contrat.

ET QUE cette dépense soit imputée au budget d'exploitation.

9.11 FINANCES / RECLASSEMENT DE DÉPENSE AU GRAND-LIVRE

CONSIDÉRANT qu'une résolution a fait l'objet d'une dépense approuvée par le conseil :
24-04-103 – Autorisation de dépense / Réserve environnementale

- Le remplacement d'une caméra à la rampe de mise à l'eau et l'installation d'une caméra au club nautique par *Sécurité JFD Inc* au montant de 697 dollars plus les taxes applicables

CONSIDÉRANT que cette dépense devait être imputée à la Réserve environnementale;



CONSIDÉRANT que cette dépense doit préférablement être imputées au budget d'exploitation;

EN CONSÉQUENCE, il est

PROPOSÉ par Daniel Arteau, conseiller

ET RÉSOLU à l'unanimité des membres présents, incluant le maire

Par la résolution **24-07-158**

QUE le conseil de la Ville de Lac-Sergent autorise la trésorière à reclasser la dépense de la résolution ci-mentionnée, d'un montant de 697 dollars plus taxes applicables de la Réserve environnementales au budget d'exploitation;

10. Suivi des affaires en cours et affaires nouvelles

11. Période d'intervention des conseillers et conseillères sur les sujets qui ne sont pas à l'ordre du jour

12. Deuxième période de questions

Un citoyen présente sa problématique avec le quai commun de la Colonie.

13. Clôture de la séance

L'ordre du jour étant épuisé, le maire remercie les membres du Conseil et les personnes présentes et déclare la fin de la séance.

14. Levée de l'assemblée

EN CONSÉQUENCE il est

PROPOSÉ par Diane Pinet, conseillère

ET RÉSOLU à l'unanimité des membres présents, incluant le maire

Par la résolution **24-07-159**

QUE la séance soit levée à 20h00.

YVES BÉDARD
MAIRE

VINCENT ROLLAND
Directeur général et greffier